



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 64301

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le nombre d'étudiants français à l'étranger. Il lui demande le nombre d'étudiants français en Italie et la ventilation par filières.

Texte de la réponse

Les étudiants français inscrits en Italie pour l'année universitaire 2008-2009 étaient de 822. Plus de la moitié d'entre eux choisissent l'Italie pour la poursuite d'études dans les domaines des sciences de l'homme et de la société : sciences juridiques, sciences économiques et sciences politiques : 249 soit 30,2 % ; lettres, langues, sciences humaines : 227, soit 27,6 % ; sciences de la santé : 136, soit 16,5 % ; sciences pour l'ingénieur : 100, soit 12,2 % ; sciences de la vie, sciences physiques, mathématiques, informatique : 30 ; architecture et design : 27 ; formation d'enseignants : 18 ; divers : 35. Les étudiants français en mobilité ERASMUS en Italie étaient de 1 654 en 2007-2008.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64301

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2009, page 11066

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3673